



REVELATEUR DE TALENTS

Communiqué de Presse

www.concours-talents.com

le 26 septembre 2011

>> Talents de la création d'entreprise 2011 : des entrepreneurs qui créent des emplois

Les résultats de la promotion 2011 en quelques chiffres...

Le concours Talents est organisé depuis 13 ans par BGE (réseau des Boutiques de Gestion).

91 lauréats Talents de la création d'entreprise ont été désignés cette année par les jurys régionaux organisés dans toute la France (DOM y compris). Après une première sélection parmi les 1661 dossiers déposés, 500 candidats avaient été auditionnés par les BGE et leurs partenaires.

Cinq emplois créés en moyenne

Les lauréats de cette 13^e édition du concours Talents sont des créateurs d'emplois. Cinq en moyenne en 2011 contre deux à trois les années précédentes (nombre d'emplois créées lors de la 1^{ère} année d'existence de l'entreprise). Un résultat qui conforte l'idée que les petites entreprises occupent une place importante sur le marché de l'emploi. Certains entrepreneurs ont même créé jusqu'à 15 emplois pendant leur première année.

Des **emplois pérennes** car les lauréats Talents ont été conseillés et accompagnés pendant le montage de leur projet, l'objectif étant d'assurer la viabilité et la pérennité de leur entreprise. L'accompagnement par un réseau (BGE, ADIE, Réseau Entreprendre, etc) est en effet LA condition pour pouvoir concourir.

70% des lauréats étaient demandeurs d'emploi

Pour la première fois, le pourcentage de demandeurs d'emploi atteint 70% chez les lauréats Talents. Il n'avait jamais dépassé 64% les années passées. Les profils sont variés : personnes souhaitant se mettre à leur compte, salariés licenciés, personnes en difficulté, jeunes diplômés...

La création d'entreprise est un choix de vie. **Alternative fiable à la perte ou au manque d'emplois**, créer son entreprise permet d'adapter une activité à ses compétences et à ses envies. C'est souvent le choix fait par les diplômés du supérieur : 76% des lauréats sont de niveau Bac+2 à Bac+5 ; ou par des personnes en reconversion professionnelle qui font un choix passion.

> Organismes et Partenaires :

Le concours Talents est organisé par BGE avec ses partenaires : Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, Agence nationale des services à la personne, Crédit Mutuel, Agefiph, Crédit Coopératif, Oséo, DIESE, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Dynamique Entrepreneuriale.

Contact presse :

Ancian Communication Paris

Tél : 01 53 20 96 24

Sylvie Ancian : 06 86 43 68 04 - Gabriel Viry : 06 24 34 05 41



Les entrepreneurs lauréats vieillissent à chaque promotion. L'âge moyen est de 36 ans cette année, (contre 35 en 2010, et 34 en 2009).

Les femmes représentent 42% des lauréats (contre 51% en 2010 et 38% les années précédentes).

Les secteurs d'activité les plus représentés sont le commerce à 38% (contre 23% en 2010), les services aux entreprises à 26% (contre 22% en 2010), et l'artisanat 13% (comme en 2010).

Remise des prix nationaux le 9 novembre à Bercy

Les lauréats régionaux concourent pour le prix national de leur catégorie. Les noms des lauréats nationaux seront connus lors de la remise des prix le 9 novembre prochain. Les 10 lauréats nationaux recevront leur prix (8 000 euros) au ministère de l'Économie en présence de l'ensemble des lauréats, des partenaires et de personnalités.

> Organismes et Partenaires :

Le concours Talents est organisé par BGE avec ses partenaires : Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, Agence nationale des services à la personne, Crédit Mutuel, Agefiph, Crédit Coopératif, Oséo, DIESE, ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, Dynamique Entrepreneuriale.

Contact presse :

Ancian Communication Paris

Tél : 01 53 20 96 24

Sylvie Ancian : 06 86 43 68 04 - Gabriel Viry : 06 24 34 05 41

